

Résultats du concours de mai

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **86 (1959)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROPOS DU VIGNOBLE

Le 23 mai dernier, c'était fête à Cully. Une violente bise soufflait sur le vignoble et faisait flotter à se rompre le drapeau fédéral au sommet du clocher : « Manifestation des enfants de Lavaux en l'honneur de Monsieur et Madame Chaudet. » 1200 écoliers, petits et grands, massés sur la place d'Armes, face au lac moutonnant sous la bise, enfants venus de toutes les communes du district.

Un garçon et une fille adressèrent à notre distingué magistrat et à sa dévouée compagne un compliment fort bien tourné. Ils remirent une gerbe de fleurs à Mme Chaudet et à M. Chaudet, un Livre d'or renfermant par communes et par classes le nom de tous les écoliers du district. M. Chaudet fut très sensible à cette marque d'affection.

Carlo Hemmerling, que Cully s'honore de compter au nombre de ses habitants et Géo Blanc, un ancien Culliéran, avaient composé pour la circonstance un ravissant morceau intitulé : « La Chanson du Président ». Sous la baguette du compositeur, les écoliers, accompagnés de la fanfare, la chantèrent de tout leur cœur :

Acceptez-la, c'est notre offrande,

C'est la chanson du Président !

M. le président dit à ses juvéniles auditeurs combien cette manifestation toute de simplicité, l'avait touché.

Puisse M. Chaudet, arrivé au terme de son mandat présidentiel, déguster alors en toute sérénité le « 59 », qu'on appelle déjà « le vin du Président » ! *Mat.*

Résultats du concours de mai

Les fautes furent nombreuses cette fois-ci. On a mis, par exemple, DL, ML ou CL à la définition « Deux pour cent ou deux pour mille ». En chiffres romains, deux L font cent et, pour écrire Mille, il faut aussi deux L... Non ?

Pour « Louange à Ronsard », on a mis *Lai* au lieu de *Los*, *Tapes*, à la place de *Gages*. « faveur accordée par Monsieur quand il fait des avances à la bonne »... Les esprits... polissons en furent pour leur reste ! On a également essayé *Rata* pour *Rara* : *Rara avis in terris*, disaient les Romains : Rare oiseau sur la terre...

Onze concurrents nous ont fourni une grille conforme à l'originale. Ce sont :

M. Jul. Marquis, Mervelier (Jura).

Mlle A. Amiguet, Chesières sur Ollon.

M. P. Burnier, Clarens.

M. Henri Quendoz, Lausanne.

(Voir son annonce.)

M. Th. Perrin, Payerne.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

M. Firmin Gremion, Lausanne.

M. Oscar Duflon, Lausanne.

M. E. Laeser, Clarens.

Mme Lina Cornuz, Vevey.

M. L. Jaccard, Lausanne.

Non, cher Monsieur Jaton, la définition portait bien « Trou du cru ! ». A boire comme un « Trou » on est vite ivre (même au pluriel), surtout si les crus sont bons.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé d'ici au 30 juin 1959, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Bulle

HOTEL DE L'UNION

SPÉCIALITÉS DE LA GRUYÈRE

Service soigné

Chambres avec eau courante

A. THIÉMARD, ami des patoisants.